

## Richard Ferrand de bout en bout

**Date :** 1 novembre 2017

La version complète n'étant accessible qu'aux abonnés, je reproduis fidèlement ci-dessous - en bleu - des extraits de l'article signé Mathilde Mathieu que Mediapart vient de publier ce 1er novembre 2017.

Sur cette base, il me paraît difficile de contester que Richard Ferrand a bien personnellement piloté au profit de sa compagne (et désormais de leur fille) le repérage, l'acquisition et le financement des locaux loués aux Mutuelles de Bretagne.

On y voit clairement que Richard Ferrand ne s'en est tiré - provisoirement, je l'espère - qu'avec la complaisance du Procureur du Parquet de Brest, sur la base d'arguties que les associations de lutte contre la corruption devront avoir à cœur de contrer.



Sandrine Doucen avait eu le « flair », en 2011, d'acheter un immeuble par l'intermédiaire d'une SCI pour le mettre le jour même en location auprès des Mutuelles.

...

Au conseil, tous les administrateurs savaient-ils au moins que sa compagne était derrière la SCI ? « Je l'ai dit à la fin des travaux... », a certifié Richard Ferrand aux policiers.

...

Quant au président des Mutuelles de l'époque, Michel Buriens, il a témoigné l'avoir « appris incidemment lors d'une discussion informelle, fin 2013 ou début 2014 ». « Je suis tombé de l'armoire, a-t-il ajouté. Je pense que M. Ferrand aurait pu me le dire. »

...

Le 1er juillet 2011 notamment, Michel Buriens est allé signer le bail chez la notaire au nom des Mutuelles, et Richard Ferrand l'accompagnait. Mais silence radio sur le sujet. Michel Buriens n'a même pas croisé Sandrine Doucen... Ce jour-là, cette avocate de profession a signé tout à la fois l'acte d'achat définitif de l'immeuble, à main gauche, et le bail avec l'organisme de santé, à main droite. À quelques minutes sans doute d'intervalle !

...

Étonnamment, la compagne de Richard Ferrand a confié sur procès-verbal qu'elle n'avait « pas visité » l'immeuble avant d'acheter. Ni aucun « autre bien » d'ailleurs.

...

À l'inverse, Richard Ferrand a reconnu avoir été sur les lieux dès l'automne 2010, flanqué de son adjointe et d'un technicien.

...

Ainsi, en décembre 2010, lorsqu'il a fallu signer un compromis en urgence avec le vendeur afin de « réserver » l'immeuble, c'est Richard Ferrand qui s'y est collé. « [La notaire] m'a appelé car ma compagne n'était pas disponible »

...

Ce jour-là, une clause suspensive « tout confort » pour Sandrine Doucen avait même été bricolée, qui conditionnait son achat définitif à la « conclusion d'un bail commercial » entre sa SCI et les Mutuelles de Bretagne.

...

Enfin, les policiers ont découvert que Richard Ferrand avait négocié avec le Crédit agricole, en personne, l'emprunt immobilier de 375.000 euros dont sa compagne avait besoin. La date de son premier rendez-vous bancaire ? Pile une semaine après que le bureau des Mutuelles avait choisi l'offre de Sandrine Doucen. « [M. Ferrand] m'a indiqué que le locataire projeté était les Mutuelles de Bretagne, a confirmé le banquier. J'ai toujours eu affaire, soit physiquement soit au téléphone, à M. Richard Ferrand.» Sauf pour les signatures finales.

...

Comme il fallait deux noms pour créer la SCI, c'est même un ami d'enfance de Richard Ferrand

qui s'est associé à Sandrine Doucen, à hauteur de 1 %. « Je n'ai pas eu connaissance du projet précis qui était ciblé », a d'ailleurs confié celui-ci aux policiers.

...

Il faut préciser que Le Canard enchaîné a aussi révélé que Sandrine Doucen, comme avocate, a fourni des prestations aux Mutuelles pendant des années, au moins jusqu'à l'été dernier, pour 30.000 euros par an environ. Entre 2001 et 2004, elle a même été embauchée comme directrice des ressources humaines sur un contrat signé par Richard Ferrand. « Je l'ignorais, a déclaré le président des Mutuelles de l'époque, interrogé par les policiers. Je devais être informé de l'embauche des cadres et des chefs de service par le directeur général. Dans le cas présent, je ne l'ai pas été. » Décidément.

Pour aller plus loin : <http://wp.me/p6EXHi-4Lz>